



INFORMATIONS COMMISSION SPORTIVE

DU 1^{ER} OCTOBRE 2014



1. Montées – Descentes Jeunes pour la 2^{ème} phase du championnat :

- a. Le fichier des montées descentes est joint à ce document et il est également en accès libre sur le site. Ce fichier est structuré à raison d'un onglet par catégorie.

2. Convocation équipes jeunes – rappel consignes du règlement :

ARTICLE 14 : HORAIRES DES MATCHS ET CONVOCATIONS DES EQUIPES

- a. Pour les équipes U17M et U17F évoluant au niveau 1, la désignation des arbitres n'est pas commencée, vous en serez informés en temps utile.
- b. **Éviter, si possible, selon la distance, de convoquer des U13 ou U11 le samedi après 18h00 ou le dimanche avant 10h00 et pas après 11h30** (sauf accord entre les clubs). Il est possible de faire disputer des matchs de jeunes le samedi matin (après accord entre les clubs).
- c. **La Commission Sportive vous recommande de ne jamais vous déplacer sans avoir connaissance de l'heure précise du match que vous devez disputer et vous conseille de téléphoner le jeudi précédant la rencontre au Club recevant qui aurait oublié d'envoyer la convocation.** Le responsable de chaque équipe doit prendre note de la convocation pour connaître le lieu et l'heure de la rencontre. En cas d'intempéries (verglas, neige), le Club recevant doit prévenir l'équipe visiteuse, par téléphone, que le terrain est impraticable et la Commission Sportive par courrier.
- d. La Commission Sportive insiste pour que chaque club communique par écrit au club visiteur **au minimum quinze jours à l'avance**, l'horaire de la rencontre et garde une preuve de cette convocation.

3. Finales Coupes et Challenges et Finales Jeunes saison 2014-2015

- a. Contrairement à ce qui avait pu être annoncé, ces finales n'auront pas lieu au Vendéspace mais dans les clubs qui se porteront organisateurs.
- b. Ces finales auront lieu le week-end du 30 et 31 mai.
- c. Vous pouvez adresser vos candidatures à l'aide des documents joints : Document 27 (*remplaçant le document initial du carnet de bord du secrétaire*) pour les Finales Coupes et Challenges et 27 bis (*nouveau document*) pour les finales jeunes. Ces documents seront également en ligne sur le site.

4. Rappel Feuille de match

- a. La notation des licences sur les feuilles de match pour le type de licence (colonne T), le surclassement (colonne S) et le numéro doit être faite selon le modèle ci-dessous.

Equipe A											
Temps morts :		Couleur :			Fautes d'équipes :						
1 MT	<input type="text"/>	Prolongations			1	2	3	4	5	6	7
2 MT	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1	2	3	4	5	6	7
LICENCES		Noms des Joueurs			N° en jeu	FAUTES					
T	S	Numéro	(NOM en majuscules, Prénom)			1	2	3	4	5	
	D	VT940106	FERRY A.		4						
C1	D	VT956253	PINGON C. (Cap)		5						
C1		BC975515	DELEGLISE W.		6						
		VT9521111	DUFOUR N.		7						
T	R	VT960304	DELEMPaigne K.		9						
		BC984981	KOTTIL Q.		10						
Entraîneur :											
Entraîneur adjoint :											

5. Championnat D4 - (2^{ème} phase) :

a. Féminin :

Les 2 premiers de chaque poule ainsi que les 2 meilleurs troisièmes accéderont au niveau 1, ce qui fera pour la phase 2 : 2 poules de niveau 1 et 3 poules de niveau 2. Les poules de niveau 1 seront composées de 6 équipes, les «exempts» seront répartis sur les poules de niveau 2.

b. Masculin :

Les 2 premiers de chaque poule ainsi que les 2 meilleurs troisièmes accéderont au niveau 1, ce qui fera pour la phase 2 : 2 poules de niveau 1 avec 5 équipes et 3 poules de niveau 2 (dont une avec seulement 4 équipes).

Dans ces 2 catégories, les modifications d'engagements pour la 2^{ème} phase pourraient nous amener à modifier : répartition, nombre de montées, nombre d'équipes par poule.

Les horaires de matchs devront être transmis au Comité **avant le 2 janvier 2015**.

6. Championnat D4 (Montées en D3) :

- Le 1^{er} de chaque poule accèdera au championnat D3.
- Les montées supplémentaires dépendront des descentes de région et du réengagement des équipes départementales.

7. Finales et Barrages (éventuels) D3 et D2 :

- Les finales et barrages éventuels seront organisés par le 1^{er} de la Poule B pour les D2 et par le 1^{er} de la poule D pour les D3.